



Que faire face à un animal blessé dans les Côtes d'Armor ?

Conseils, contacts, toutes les informations à savoir !

Les beaux jours approchent à grands pas et avec eux, le risque de rencontrer un oisillon tombé du nid, un animal blessé ou échoué. Si vous êtes face à une de ces situations, voici quelques conseils à suivre afin de prendre en charge l'animal dans les meilleures conditions :

Oiseaux et petits mammifères



- Prenez le temps de vous assurer que l'animal est bien en détresse, (aile pendante, trace de saignement, impossibilité de se tenir sur ses pattes...). Un individu adulte immobile au sol est certainement en détresse, par contre un oisillon peut avoir ses parents à proximité et n'est pas forcément en danger !

- Si la détresse est confirmée : capturez l'animal avec prudence en le couvrant d'un tissu épais. Pensez à vous protéger les yeux et les mains (attention aux serres de rapaces, aux becs des échassiers et aux morsures) et à tenir un oiseau à bout de bras selon sa grosseur. Si besoin, faire une contention avec un linge non pelucheux.

- Placez l'animal dans un carton percé de petits trous avec un papier journal au fond, fermez solidement. N'utilisez jamais de cage (risque de blessures) ! Mettez-le dans une pièce tempérée et calme, de préférence sombre, sauf les chauves-souris qui seront placées dans un endroit frais (environ 10°C) et dans l'obscurité.

- Prévenez ensuite **le plus rapidement possible** un transporteur agréé qui viendra chercher l'animal chez vous et se chargera d'organiser une chaîne de rapatriement vers le centre de soins LPO pour la faune sauvage de l'île Grande à Pleumeur-Bodou sauf les chauves-souris qui sont dirigées vers la maison de la chauve-souris à Kernasclédén.

Inscrivez sur le carton le lieu de destination et le n° de téléphone du centre, ainsi qu'une lettre scotchée avec vos coordonnées et les circonstances de la découverte de l'animal.

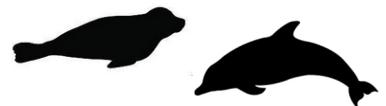
Vous pouvez aussi le confier à un vétérinaire proche de chez vous où la personne agréée ira le chercher si nécessaire.

Ne jamais l'exhiber, ce qui entraînerait un stress supplémentaire.

Ne donnez ni à boire ni à manger, vous risquez de l'étouffer ou de lui donner une nourriture non adaptée. Ne maintenez pas le bec d'un oiseau avec du ruban adhésif ou un élastique, certains oiseaux ont les narines à l'intérieur du bec (cormorans, fous de Bassan).

Pour rappel, il est interdit de transporter un animal sauvage sans autorisation sauf s'il est en détresse pour l'acheminer vers un centre de soins (arrêté du 10 août 2004).

Mammifères marins



Si vous trouvez un mammifère marin (phoque ou dauphin) mort ou vivant, n'intervenez pas, ne le touchez pas en raison des risques sanitaires.

Ouest des Côtes d'Armor :

Lyse Mahouas - 02 96 33 10 51 ou 02 96 72 65 21

Est des Côtes d'Armor : Yves Faguet - 06 42 53 34 95

Vous souhaitez devenir bénévole rapatrieur ? Une formation existe et a lieu une journée 2 ou 3 fois par an.

Pour plus d'informations : Yves Faguet - 06 42 53 34 95

Contactez rapidement Océanopolis

(coordinateur régional du Réseau National Echouage) au **02 98 34 40 51 (7j/7 24h/24).**

Signalez le lieu, l'accès, l'état de la marée, l'espèce, la taille et son état.



Crapaudrôme des Landes de la Poterie/D28



Bilan synthétique de l'opération 2017/2018

3,5 mois après sa mise en service, le crapaudrôme installé mi-décembre 2017 le long de la route départementale 28 bordant les landes de La Poterie a été démonté le 05 avril 2018. En effet, bien qu'il y avait encore quelques retardataires, les migrations pré-nuptiales touchent à leur fin sur cette voie. Il ne faudrait pas gêner les individus qui repartent dans l'autre sens !

En attendant une synthèse plus complète, voici quelques chiffres :



© Gwenaëlle Auproux

60^{aîne} ... de personnes, bénévoles, service civique, étudiants en BTS gestion et protection de la nature à Pommerit-Jaudy, ont participé à l'opération, du montage de la barrière au suivi quotidien jusqu'à la fin de la migration.

1 600 ... individus environ ont pu traverser la route en toute sécurité pour aller rejoindre les sites de reproduction au sein des landes. Pour rappel, le nombre total d'individus était de **857** la saison dernière avec 150 m de linéaire équipé en moins.

11 ... espèces ont pu traverser sereinement la départementale ou ont été repérées (malheureusement) écrasées. Ainsi, cités par ordre croissant d'abondance, le **Triton palmé** (*Lissotriton helveticus* (Razoumowsky, 1789)), le **Triton marbré** (*Triturus marmoratus* (Latreille, 1800)), le **Crapaud épineux** (*Bufo spinosus* Daudin, 1803), la **Grenouille agile** (*Rana dalmatina* Fitzinger in Bonaparte, 1838), le **Triton alpestre** (*Ichthyosaura alpestris* (Laurenti, 1768)), la **Grenouille rousse** (*Rana temporaria* Linnaeus, 1758), la **Grenouille verte** (*Pelophylax* Fitzinger, 1843), la **Salamandre tachetée** (*Salamandra salamandra* (Linnaeus, 1758)), le **Triton crêté** (*Triturus cristatus* (Laurenti, 1768)), le **Triton ponctué** (*Lissotriton vulgaris* (Linnaeus, 1758)) et la **Rainette verte** (*Hyla arborea* (Linnaeus, 1758)) ont choisi le site des landes de la Poterie pour venir se reproduire. À ces 11 espèces, s'ajoute un hybride : le **Triton de Blasius** (*Triturus cristatus* x *T. marmoratus*) qui était le petit bonus dans les seaux. Que de diversité !

1 ... nouvelle espèce vient compléter le tableau. L'espèce n'avait pas été signalée depuis près de 2 décennies jusqu'à l'année dernière lorsqu'un naturaliste nous fait remonter l'observation d'un individu dans une des nombreuses mares du site. Et cette année, 1 individu mâle est piégé dans un seau avant d'être transporté de l'autre côté de la route. L'avez-vous trouvé dans la précédente liste ? **Il s'agit du Triton ponctué !**



Triton palmé

Grenouille agile

Triton marbré

© Pierre-Alexis Rault

Contrairement à la saison dernière (2016 /2017) où le pic d'activité avait eu lieu la première semaine de février, **plus de 50 %** des individus ont migré les deux dernières semaines de décembre et la première de janvier. Les températures très douces de la fin d'année ont favorisé les déplacements précoces.

Merci à tous !



Programme CapOeRa - Bilan dans les Côtes d'Armor



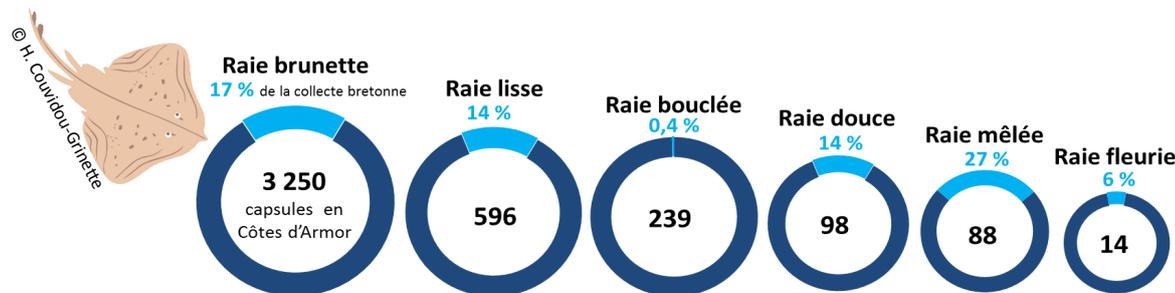
Tout savoir sur les raies qui fréquentent nos côtes !

Une trentaine d'espèces de raies fréquentent les eaux françaises et certaines sont pêchées de façon importante en Europe. Pourtant, six espèces sont considérées comme menacées ou quasi menacées sur la [Liste rouge française](#) publiée en 2013 et deux-tiers des espèces n'ont pas pu être évaluées par les experts faute de données.

Depuis 2005, l'Association pour l'étude et la conservation des sélaciens (APECS) a mené le programme de sciences participatives CapOeRa (« Capsules d'œufs de raies »), d'abord sur les plages bretonnes puis sur l'ensemble du littoral métropolitain, permettant d'identifier et d'améliorer les connaissances sur les espèces de raies à partir de leurs œufs après éclosion. Le but était de faire un inventaire des sites d'échouage de capsules et notamment d'identifier des zones d'échouage massif. Des informations sur le cycle de reproduction (période d'éclosion en particulier) des raies ovipares fréquentant le littoral métropolitain étaient également recherchées. L'identification des espèces a été possible car les caractéristiques morphologiques de chaque capsule d'œuf de raie sont spécifiques de l'espèce qui l'a pondue. Les collectes issues du grand public ont été stoppées depuis 2016 afin d'analyser les données.



L'opération a été un succès puisque plus de 2 000 personnes ont participé (500 en Bretagne, région où il y a eu le plus grand nombre de participants) et 717 955 capsules ont été récoltées. Dans les Côtes d'Armor, 6 espèces de raies ovipares ont été identifiées. Les plus grands nombres de capsules collectées concernaient la raie brunette, la raie lisse et la raie bouclée (chiffres ci-dessous).



Données CapOeRa de 2005 à 2017 dans les Côtes d'Armor.

Pour observer l'évolution des échouages au cours des saisons, l'APECS a créé en 2010, le protocole « Sentinelles » qui vise à suivre régulièrement une ou plusieurs plages par une personne ou un groupe de personnes. Il a montré que l'essentiel des échouages de capsules d'œufs de raie se situe en automne – hiver. D'après des expériences réalisées en aquarium, les scientifiques estiment qu'une raie peut pondre une centaine d'œufs par an, à raison de deux œufs tous les deux jours, et que l'incubation dure environ 5 mois. Cela correspondrait alors à une période de ponte commençant au printemps.

Pour en savoir plus : <http://www.asso-apecs.org/>



Reprise des actions de nettoyage des plages !

L'opération du mois de mars

Le mercredi 28 mars, 38 personnes ont participé au nettoyage des plages de **Bon Abri** et de la **Granville**. Le nombre de personnes mobilisées a permis de ramasser un total de **352 kg de déchets** soit trois fois plus de déchets qu'en mai 2017 !



© Gwenaëlle Auproux

Merci à tous pour l'effort fourni !

Les prochaines actions :

Mardi 10 avril, de 9h à 11h, fond de baie en pied de digue (rdv à Pisse Oison; Hillion)
Une paire de bottes et de gants sont à prévoir.

Pour participer : Cédric Jamet, Réserve naturelle nationale de la Baie de Saint-Brieuc
06 89 35 35 30 ou cedric.jamet@espaces-naturels.fr.

État et étude des populations de l'entomofaune



Bilan négatif pour les insectes volants...

Au cours du mois d'octobre 2017, un bilan préoccupant de l'état des populations d'insectes volants en Europe a été dressé présentant un déclin de près de 75 % de la biomasse de l'entomofaune au cours de ces 27 dernières années. Ce fort déclin a été observé par les chercheurs quels que soient les changements météorologiques, l'utilisation des sols ou les caractéristiques de l'habitat.

Ces insectes ont un rôle crucial dans le fonctionnement de notre écosystème de par les services qu'ils lui rendent : pollinisation, herbivorie, détritivorie, etc. De ce fait, cette perte d'abondance et de diversité doit être prise en compte dans l'évaluation de la faune et des milieux associés.

La préservation de l'abondance et de la diversité des insectes constitue une priorité.

Suivi Photographique des Insectes POLLinisateurs (SPIPOLL)

Ce projet de sciences participatives a pour but d'**obtenir des données quantitatives sur les insectes pollinisateurs et/ou floricoles en France** en mesurant les variations de leur diversité et celles de la structure des réseaux de pollinisation, sur l'ensemble de la France métropolitaine.

Le SPIPOLL est **ouvert à tous** : il s'agit **sur une espèce de fleur définie, de photographier un maximum d'espèces d'insectes différentes pendant minimum 20 minutes d'observation**. L'objectif est d'obtenir une photo par espèce, de qualité suffisante pour différencier une espèce des autres espèces photographiées. L'ensemble de ces photos constitue une

collection. Le participant dépose ensuite ses photos sur un album virtuel en ligne (après avoir créé son compte). Dans un second temps, il identifie aussi précisément que possible chaque espèce à l'aide d'une clé d'identification disponible en ligne (<http://spipoll.snv.jussieu.fr/mkey/mkey-spipoll.html>). L'ensemble des données est utilisé par les spécialistes pour une analyse spatiale des réseaux de pollinisateurs en France.

Pour en savoir plus : <http://www.spipoll.org/>



Prochains comptages ornithologiques

Réserve naturelle nationale de la Baie de Saint-Brieuc :
Vendredi 27 avril à 16h15
Rendez-vous 10 min avant le comptage à la Maison de la Baie située à Hillion.
Confirmation : Anthony Sturbois, 06 27 47 50 14 ou anthony.sturbois@espaces-naturels.fr.

Réserve naturelle régionale du Sillon de Talbert :
Vendredi 13 avril à 17h00 et le lundi 23 avril à 13h00
Rendez-vous 10 min avant le comptage à la Maison du littoral située à Pleubian
Confirmation auprès du personnel de la réserve au 06 37 68 48 99
ou maison-littoral-pleubian@orange.fr.



10 bd Sévigné - 22000 St-Brieuc
Tél : 02.96.33.10.57
vivarmor@orange.fr
www.vivarmor.fr

Soutenu par :

